

Neuchâtel Lundi 26 octobre 2009

Gisèle Ory défend le partage des tâches entre les hôpitaux neuchâtelois

Par Pierre-Emmanuel Buss

La ministre socialiste de la Santé a débattu, samedi 24 octobre, de l'avenir du système hospitalier cantonal lors d'états généraux de la santé. Le retrait des trois initiatives populaires pendantes reste sa priorité

Dialoguer pour tenter de dénouer l'écheveau de la réorganisation hospitalière neuchâteloise. Tel était l'objectif des états généraux de la santé, convoqués samedi par la conseillère d'Etat socialiste Gisèle Ory sur la demande express du Grand Conseil. Environ 300 personnes, politiques et soignants pour la plupart, ont assisté aux débats de la matinée «dans une ambiance constructive».

L'enjeu était important. Depuis la création d'Hôpital neuchâtelois (HNe), en 2005, le dossier empoisonne le climat politique cantonal. La nécessaire restructuration d'HNe, qui regroupe les sept hôpitaux de soins physiques du canton, a attisé les tensions entre régions, avec le dépôt de trois initiatives populaires (lire ci-dessous). Le débat en cours au niveau national sur la réduction du nombre d'hôpitaux durci encore les lignes de front. Entretien.

Le Temps: La table ronde qui a conclu la matinée s'intitulait «Imaginons le système sanitaire neuchâtelois de demain». Quel bilan en tirez-vous?

Gisèle Ory: J'ai senti une volonté commune de travailler ensemble et de trouver des solutions. La grande majorité des intervenants ont exprimé clairement leur volonté d'aller de l'avant rapidement. Bien sûr, ils ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble de la population. Mais je crois que les Neuchâtelois ont compris qu'une réorganisation n'implique pas seulement une perte en matière de proximité, mais aussi un gain en matière d'efficacité. Nous devons répartir les missions médicales dans une logique de complémentarité, avec un équilibre entre les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

- L'objectif des états généraux était de dégager un compromis qui entraîne le retrait des trois initiatives pendantes. Est-ce que cela implique le maintien de l'unité mère-enfant à Neuchâtel, contre l'avis de l'ancien gouvernement, qui voulait la transférer à La Chaux-de-Fonds en 2015?

- Le retrait des initiatives est la priorité. Pour la cohésion du canton, il serait dommageable que ces propositions soient soumises au peuple. En étant pragmatique, cela impose le maintien de l'unité mère-enfant à Neuchâtel, où le bassin de population est plus grand. Il faut l'accepter. En contrepartie, il faut impérativement offrir à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds des services qui lui permettent de rester attractif avant l'ouverture à la concurrence intercantonale, en 2012. A ce titre, l'installation du futur centre cantonal de l'appareil locomoteur (ndlr: qui intégrera toutes les activités d'orthopédie) ne suffira pas. La concurrence est particulièrement forte dans ce domaine avec la proximité de l'Hôpital de Saint-Imier, dans le Jura bernois, et celle de l'Hôpital de la Providence, à Neuchâtel. Il faut trouver quelque chose en plus pour assurer sa pérennité. On peut imaginer, par exemple, qu'il concentre l'ensemble de la chirurgie cantonale.

- De quoi permettre au Parti socialiste de retirer son initiative...

- Oui, une telle garantie est nécessaire. Car il ne faut pas oublier que cette initiative est portée par

l'ensemble des Montagnes neuchâtelaises, tous partis confondus. Les habitants de la région ont le sentiment d'avoir été floué par le canton avec la perte de l'école d'ingénieur. Cela a créé une crispation. Le Conseil d'Etat l'a bien compris.

- Quel agenda avez-vous fixé?

- Les actes des états généraux seront présentés courant novembre. J'aimerais arriver à une proposition de répartition des missions sur les différents sites début 2010. J'en discuterai ensuite avec les différents comités d'initiative. Si elles sont retirées, on peut imaginer que le Grand Conseil se prononce sur le scénario retenu au printemps prochain.

- Pascal Couchepin propose de supprimer 200 des 350 hôpitaux que compte la Suisse. Votre regard, alors que Neuchâtel dispose de sept hôpitaux pour 170 000 habitants?

- Depuis la naissance d'HNe, nous avons un seul hôpital. Cela a permis de freiner la hausse constante des coûts de la santé. Sur les quatre dernières années, nous avons enregistré une augmentation de seulement 3,8%. L'effort doit continuer. Il nous reste une marge de manœuvre dans l'administration, la logistique et l'éventuelle fermeture des policliniques. Ces questions seront posées ces prochains mois.